



SEPTEMBRE 2021

LE MOT DU
MAIRE

Chères Vanséennes, chers Vanséens,

La saison estivale s'achève et je suis heureux de vous adresser ces quelques mots en cette période de rentrée pour tous.

2021, depuis son début est très particulière ; de l'épisode de gel qui a fortement impacté nos agriculteurs locaux, à l'épisode de canicule que nous avons vécu au mois d'août, sans oublier une pluviométrie en forte hausse, sont réellement les témoins des dérèglements climatiques. Malgré une météo en dents de scie, nous avons constaté un accroissement non négligeable de la fréquentation touristique sur notre commune.

À ces désagréments s'ajoute le contexte épidémique (que l'on croyait à tort maîtrisé) ; avec ses incertitudes, ses doutes, ses problèmes vaccinaux et de tests. Tout ceci a généré une atmosphère très particulière et difficile.

Maximum a été fait pour que nos concitoyens soient protégés, en mettant à disposition des professionnels de santé, des locaux communaux et de la logistique.

Un projet majeur pour le territoire : la commune des Vans a décidé de s'investir seule dans l'achat de l'ancien hôpital (pour 700 000 euros). Le projet de maison de santé et de résidences séniors lui tenant particulièrement à cœur, cette opération permettra de faire avancer plus vite ce dossier, à un horizon maximum de 40 mois ; l'important est de maintenir et de développer une offre de santé de qualité pour notre ville et notre territoire.

Pour terminer, l'ensemble de l'équipe municipale a réussi à maintenir les animations estivales prévues cet été ; nous nous en réjouissons et espérons que vous en avez pleinement profité.

La rentrée scolaire vient de se passer, et au nom de toute l'équipe, nous souhaitons une bonne année aux élèves et une bonne reprise de vos activités.

SOMMAIRE

Animation et culture	p.2-4
Communication	p.4
Éducation	p.5
Santé	p.5
Travaux	p.6
Développement et économie locale	p.7
À vous la parole	p.8
Infos utiles et contacts	p.8

Votre maire, Jean-Marc Michel



Un été 2021 animé



Théâtre Iguane

Revenons sur la **33^e édition du marché de Potiers des Vans**. À nouveau, un rendez-vous réussi, tant pour les passants que pour les artisans présents ! La formule sur une journée sera certainement reconduite par la suite. C'est dans une ambiance musicale et conviviale que ce marché s'est terminé en soirée avec le chanteur-guitariste *Hugo Ybanez*.

Un des événements majeurs, qui a eu lieu sans contraintes, car les conditions sanitaires en juillet n'étaient pas encore celles que l'on connaît aujourd'hui, est bien-sûr la soirée du 13 juillet, pour célébrer la **Fête Nationale**. La commune souhaitait faire de cette date un moment de partage, de spectacle et de bonne humeur. Le pari a été tenu avec la mise en place d'un très beau (et très haut !) feu d'artifice. La soirée s'est prolongée tard dans la nuit avec un DJ sur la Place Ollier permettant aux jeunes et aux moins jeunes de se retrouver pour danser.



Marché des Potiers

Enfin, pour pallier la difficulté face au contexte présent et la morosité qui a gagné nombre de personnes encore cette année, la mairie a souhaité mettre en place un nouveau festival aux Vans. Cette première édition « **Les Singes Rient** » qui s'est déroulée les 14 et 15 août derniers marque un renouveau dans l'animation de la ville. Un partenariat franco-belge autour de l'humour et de l'art est né. Nous ne pouvons qu'être fiers d'avoir pu mettre ce festival en place, et en un temps record il faut le dire ! J'en profite d'ailleurs pour

remercier chaleureusement l'ensemble des agents municipaux qui ont œuvré à l'organisation. Nous avons souhaité que cette première édition soit accessible à tous et de ce fait, le festival a été totalement gratuit.

Une autre volonté était que ce soient des spectacles pour tous : avec des horaires adaptés selon les publics (enfants-familles-adultes). Sept spectacles sur deux jours ont réuni quelques centaines de personnes autour d'artistes de talent et de renom.

Nous espérons vivement pouvoir renouveler cet événement dans les prochaines années !



L'été se termine donc, mais d'autres rendez-vous festifs se profilent : Trois nouvelles **animations sur le marché hebdomadaire** avec *l'association M ton Marché* sont prévues les samedis 25 septembre, 23 octobre et 11 décembre. La traditionnelle **Castagnade** se tiendra le samedi 23 octobre dès 17h sur la place Léopold Ollier, le **repas du CCAS des Vans** aura lieu le dimanche 28 novembre au centre d'accueil et, enfin, le marché de Noël, se déroulera le dimanche 12 décembre prochain.

Nous espérons de tout cœur, mais sans encore connaître l'évolution des choses, que vous pourrez profiter pleinement de ces moments conviviaux et importants pour chacun d'entre nous, et pour notre ville.

Cathy Eschalier, 1^{ère} adjointe

Du théâtre à Brahic



©Photo Francès Harper

Samedi 26 juin le **P'tit théâtre de Brahic**, dirigé par *Claire Hazel*, s'est produit sur la place de l'église. Les acteurs, pour qui c'était une première expérience, nous ont bien divertis avec des sketches, dont Devos, des extraits de pièces de Feydeau et Pagnol, entre autres.

Un très bon moment passé ensemble. À renouveler.

Marie-Jeanne Lapierre, Maire déléguée de Brahic



Concert : Les musiciens des Palets

le thème des Passions russes en référence aux racines de l'artiste *Jacques Yankel* actuellement exposé au musée. Les spectateurs ont pu ainsi apprécier des compositions de *Martinu, Turina, Borodine* ou de *Rachmaninov* dans la fraîcheur et le calme du patio.

Une soirée de rencontres artistiques, au mois d'août, a permis au public présent de rencontrer le photographe *Matthieu Dupont* et la chorégraphe *Mniha Delsol*. Cette soirée itinérante et atypique se déroulait dans trois lieux différents : le patio du musée, la cour de Marie-Françoise et Marcel Édouard, et la chapelle Anna Lomonaco de l'ancien couvent Saint Joseph des Vans. Nous en profitons ici pour remercier chacun d'entre eux pour leur accueil. Le public a ainsi

pu assister à une performance de vidéo et de danse et à la découverte de l'exposition photo *Yankel Intime* ; une soirée rythmée par des échanges conviviaux avec les artistes.



Les ateliers pour enfants du mercredi **Le Musée à la Loupe** ont eu un grand succès, notamment celui spécialement créé autour de l'expo *Yankel*, ainsi que les nouveaux ateliers mis en place par *Juliette* pour cet été (ateliers fresque, parcours photo et cyanotype).

Les rendez-vous à venir au musée :

LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE, LES 18 ET 19 SEPTEMBRE

Samedi 18 septembre : Ouverture du musée de 10 à 18h en continu. Entrée gratuite.

- 10h : Visite commentée des expositions permanentes (durée 45mn)
- 11h : Visite commentée exposition Cabinet de curiosités, une saison Yankel (durée 45mn)
- 16h : Atelier Cyanotype. À la découverte de ce processus photographique étonnant. (durée 1h). Tout public
- 17h : Atelier art brut, art naïf, à la manière Yankel (durée 1h). Tout public
- 20h30 : Lecture d'interviews réalisées au cours du confinement: dans les coulisses de la pièce *Le Déluge** (durée 45mn et temps d'échange)

Dimanche 19 septembre : Ouverture du musée de 10h à 18h en continu. Entrée gratuite.

- 10h : Visite commentée des expositions permanentes (durée 45mn)
- 11h : Visite commentée exposition Cabinet de curiosités, une saison Yankel (durée 45mn)
- 14h : Pièce de théâtre, *Le Déluge** (durée 1h)
- 16h : Atelier Cyanotype. À la découverte de ce processus photographique étonnant. (durée 1h). Tout public
- 17h : Atelier art brut, art naïf, à la manière Yankel (durée 1h). Tout public

*Le comédien Antoine Sarrazin réinterprète de manière inédite le grand mythe du Déluge, sur les compositions musicales de Nicolas Worms.

Le mythe nous montre une possible voie pour ce qui est à venir : après l'inondation de l'Universel, vient le temps de l'Arc-en-ciel, Arche transfigurée, qui réussit le miracle de la beauté alors même qu'il ne reste de ses fondations évaporées qu'une lumière diffuse et réfractée.

Nicolas Worms



Lors de ce week-end des Journées européennes du patrimoine, de nombreuses animations ont lieu sur le territoire. Le programme complet est à retrouver en ligne sur **Calaméo : Livret 2021 Journée du Patrimoine Pays des Vans en Cévennes**

LA FÊTE DE LA SCIENCE, MERCREDI 6 OCTOBRE

De 14h à 15h et de 15h30 à 16h30 – Atelier tout public. Gratuit.
Nombre de places limité.

Dans le cadre de cet événement national qui fête ses 30 ans cette année, et dont le thème est « l'émotion de la découverte », le musée propose un après-midi d'ateliers autour du cyanotype. Les participants découvrent ce procédé photographique original datant de 1842, qui permet, par réaction chimique à la lumière, l'impression d'objets sur un fond bleu cyan.



COMMUNICATION

Dans sa volonté de fluidification de la communication et dans un souci de transparence, la commune va bientôt lancer son **nouveau site internet** (au 1^{er} octobre).

S'inscrivant dans la **nouvelle dynamique de communication** de la commune : Nouveau logo, refonte de la charte graphique, accentuation de la présence sur le web et le digital (Facebook, chaîne YouTube), retransmission des conseils municipaux en visio et en direct... Soucieuse de proposer une visibilité digne de ce nom à notre Ville, les agents référents et élus se sont penchés sur la refonte du site internet en se rapprochant d'un acteur local dans ce domaine.

L'entreprise en question : **ZÉFYX**, basée à Lachapelle-sous-Aubenas, a su répondre aux attentes fixées par la municipalité pour vous proposer un site internet : accessible, esthétique et agréable...

Nous vous souhaitons par avance une bonne visite sur ce nouveau site. **Surfez bien sur www.les-vans.fr dès le 1^{er} octobre!**

Nicolas Broche, conseiller municipal, référent communication

ÉDUCATION



- En ce début d'année scolaire 2021-2022 l'équipe municipale souhaite une **bonne rentrée** à l'ensemble des élèves de la commune !

Le 22 juin dernier, *Monsieur le Maire Jean-Marc Michel*, et son adjointe à la vie scolaire *Madame Christiane Raynard*, ont remis à chaque élève de CM2 scolarisé dans les écoles de la commune un dictionnaire, un livret du citoyen ainsi que, nouveauté pour cette année, une clé USB personnalisée avec le logo de la commune.

- Lors de la séance du Conseil Municipal du 22 juin 2021, il a été décidé d'instaurer, à l'unanimité des membres présents et représentés, une tarification sociale avec un prix de départ de 0,50 € pour les coefficients familiaux les plus faibles et au maximum de 4,00 € pour les coefficients familiaux les plus élevés.

L'objectif est de permettre aux familles les plus modestes de bénéficier à moindre coût de la **cantine scolaire municipale**.

- Un **nouveau protocole sanitaire** pour les écoles a été mis en place par l'Education Nationale. Pour toute question, vous pouvez vous rapprocher du Pôle Education de la commune ou interroger le site www.education.gouv.fr

L'ensemble de la municipalité reste mobilisé pour que cette année scolaire soit une réussite.

Christiane Raynard, 5^e adjointe



Christiane Raynard et Jean-Marc Michel lors de la remise des dictionnaires

Tarifs cantine	Quotient CAF	Prix facturé
QF 1	0 à 599	0.50 euro
QF 2	600 à 799	1 euro
QF 3	799 à 999	2 euros
QF 4	1000 à 1500	3 euros
QF 5	1500 à 1999	3.50 euros
QF 6	+ de 2000	4 euros

SANTÉ

Le centre de vaccination a fermé ses portes le mercredi 25 août 2021. Après concertation entre les professionnels de santé, l'hôpital local et la commune, nous avons décidé de fermer le centre pour des raisons logistiques et de moyens humains. Depuis plus d'un an que l'épidémie perdure, les professionnels sont épuisés dans cette lutte anti-covid. C'est pour les mêmes raisons que le centre de dépistage a également fermé ses portes début juin. Vous pouvez, depuis début août, vous faire vacciner auprès des médecins et des pharmaciens avec les différents vaccins disponibles sur le marché.

Depuis le 3 février 2021, date à laquelle le centre a ouvert, nous comptons 8 043 personnes vaccinées avec 2 doses et 345 personnes n'ayant reçu qu'une dose pour raison médicale. Le centre a réalisé au total 16 086 injections.

Dans la tranche d'âge de 60 ans et plus, nous ne sommes pas loin des 85% de vaccinés sur notre territoire.

Nous remercions les professionnels de santé de la CPTS Sud Ardèche Cévennes, les professionnels salariés, les professionnels retraités, l'hôpital local et nos agents communaux pour leur implication dans cette organisation au sein de notre commune. Cette coopération de proximité a apporté une réponse rapide à la vaccination pour la population de notre territoire. Ce fonctionnement a mis en évidence qu'une collaboration pérenne, de confiance et solidaire entre les professionnels de santé et la commune est essentielle pour répondre aux demandes de nos concitoyens.

Sébastien Gadilhe, 4^e adjoint

Taux de vaccination de 1ère injection au 15 août 2021

TRANCHES D'ÂGES	LES VANS	Communauté de communes du PAYS DES VANS EN CÉVENNES	DÉPARTEMENT	NATIONAL
de 0 à 19 ANS	21,00%	15,50%	22,00%	24,10%
de 20 à 39 ans	51,60%	46,70%	68,20%	75,70%
de 40 à 54 ans	51,30%	54,50%	71,80%	81,60%
de 55 à 64 ans	78,40%	72,90%	80,80%	86,70%
de 65 à 74 ans	88,90%	83,40%	88,90%	90,90%
de 75 ans et plus	85,20%	84,50%	88,80%	87,70%
Total	64,50%	59,80%	65,20%	68,60%

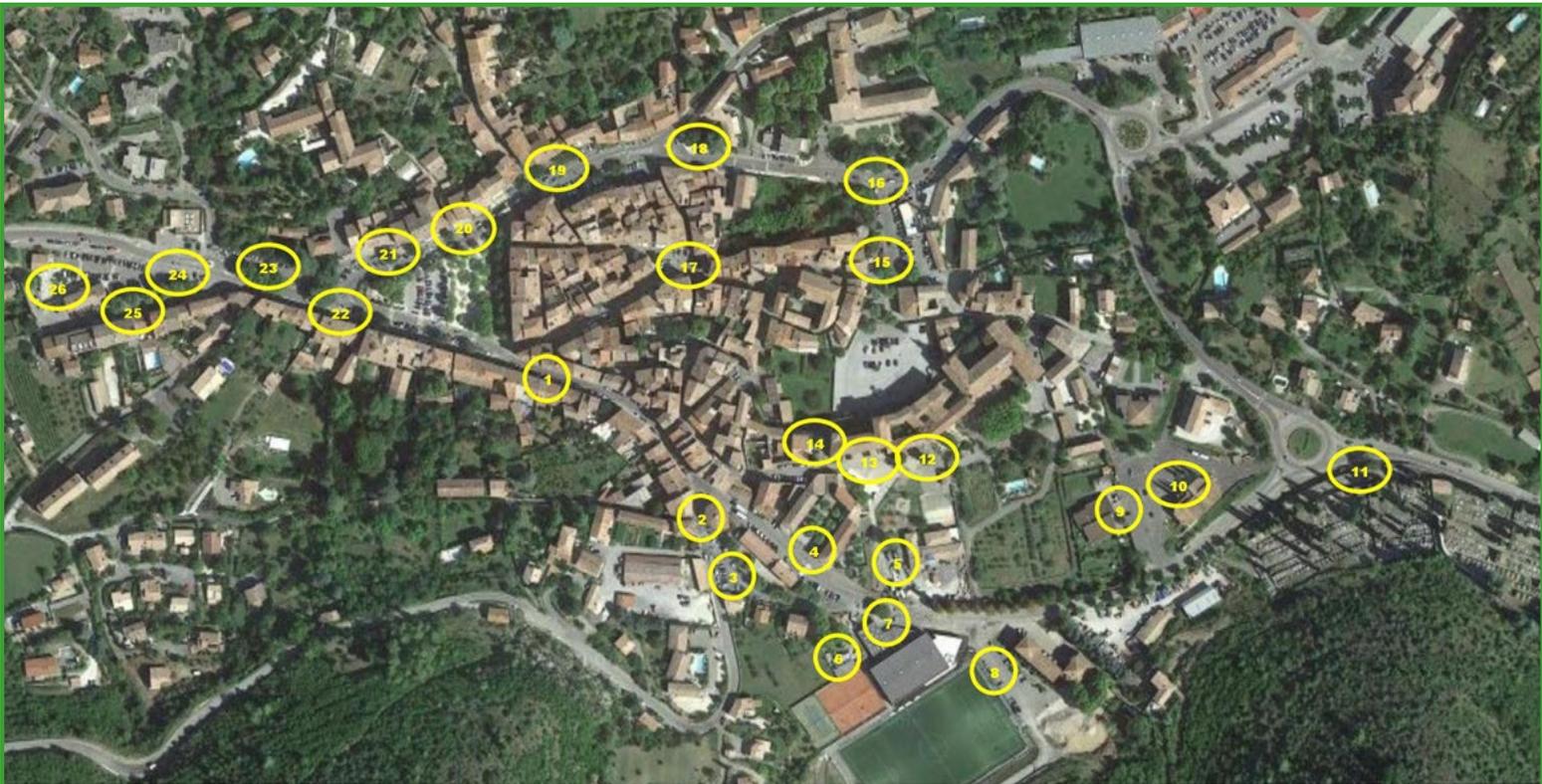
TRAVAUX



Implantation de racks à vélos

Nous sommes heureux de vous annoncer que la pose de 80 racks à vélos touche à sa fin. La réalisation de ce projet porté par la municipalité,

avec une commission spéciale de travaux réunissant 6 élus, est une belle réussite. Au total, 28 emplacements idéalement répartis sur la commune permettent désormais de bien attacher les cycles. Facilement reconnaissables grâce à leur forme et couleur, ces racks ont été conçus et dessinés par le service technique, fabriqués par l'entreprise MDS (Pierrelatte) et le thermolaquage a été réalisé par APM Thermolaquage (Aubenas). La pose finale a été effectuée par les agents communaux. Une dotation départementale a été accordée pour la confection d'un abri couvert et d'un abri fermé, ceux-ci prendront place dans le courant de l'automne.



N°	Localisation	8	Route de Païolive - Stade foot	16	Abris bus angle Av Ferdinand Nadal / Place de l'oie	24	Rond-point de la Poste / Place Jean-Marie Roux
1	Rue du Temple - Mairie	9	Place Vivans - Crèche	17	Place du Marché	25	Rue du Qual - Au niveau du n°19
2	Route des Gras - Temple	10	Place Vivans - Cinéma	18	Av Ferdinand Nadal - Rond-Point du Vivarais	26	Place Jean-Marie Roux - Station Médicale
3	Place du Temple - Centre social Revivre	11	Route de Païolive - Parking du Cimetière	19	Place Thibon - Au niveau des n°5 et n°7	27	Naves - Point Info - Place du Chastellas
4	Route de Païolive - Ecole Élémentaire	12	Place Fernand Aubert - Centre Accueil - Salle Est	20	Place Ollier - Au niveau du n°12	28	Chassagnas - Place de la Mairie
5	Route de Païolive - Ecole Maternelle	13	Place Fernand Aubert - Centre Accueil	21	Place Ollier - Office de Tourisme		
6	Rue des écoles - Tennis	14	Place Fernand Aubert - Maison des Associations	22	Place Ollier - Au niveau du n°28		
7	Route de Païolive - Complexe sportif	15	Place de l'oie - A la fontaine	23	Place des Anciens Combattants		

- **Chantier Tennis Boulodrome couverts** : ce chantier démarre début septembre pour se terminer courant juin 2022. Les entreprises ont posé le panneau d'information à l'angle du centre sportif.
- L'entreprise Axione a commencé la réalisation du génie civil pour la pose de la fibre optique en partant du parking du collège jusque vers la MSAP. Les travaux devant le collège ont été terminés avant la reprise des classes.
- À l'automne, nous allons mettre en route une étude sur la circulation et le stationnement sur la commune. L'objectif sera de fluidifier le stationnement et de libérer de l'espace dans le centre bourg. Nous proposerons des réunions de concertation sur ce sujet.
- En ce début septembre, les enrobés sur le chemin de l'Ermitage aux Grads, et sur l'impasse du Pas au Pradal sont en phase d'être refaits.
- Cet été encore nous avons eu à subir les désagréments des poubelles débordantes malgré l'augmentation de leur capacité. Pour faciliter la collecte réalisée par la communauté de communes, nous avons supprimé les murets d'encastrement mais ces poubelles sont devenues beaucoup trop visibles. La dépose des ordures ménagères dans le centre bourg doit être totalement réorganisée. Des points de collecte moins nombreux, de plus grande capacité et enterrés devront être étudiés.
- Nous avons reçu de nombreux commentaires concernant les graffitis réalisés sur les bâtiments du centre bourg. Nous déplorons, nous aussi, ces actes. Nous ne pouvons pas effacer ces inscriptions sans autorisation, nous mettrons donc au point un principe d'intervention que nous soumettrons à chacun des propriétaires pour nous autoriser à nettoyer.

Bilan sur les bons cadeaux

Le conseil municipal avait voté un budget de 30 000€ pour aider les commerçants avec la mise en place de **bons cadeaux** distribués dans les boîtes aux lettres de nos concitoyens. Nous pouvons établir un bilan de cette opération puisqu'elle se terminait fin juin 2021.

Il y a eu 71 commerçants qui ont participé et ont reçu des bons cadeaux. Cela nous fait une

dépense de 6580€ pour cette opération. Au départ, nous avons retenu 104 commerçants ayant eu une fermeture administrative pendant la pandémie. 329 familles ont utilisé ces bons sur 1400 distribués dans les boîtes aux lettres.

Merci à tous les commerçants et à tous les administrés ayant participé à cette opération.

Sébastien Gadilhe, 4^e adjoint

UN POINT SUR LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE DE CET ÉTÉ 2021

Cette année encore, la région AURA a été largement plébiscitée pour les vacances estivales. Notre commune attire de nombreux vacanciers, preuve qu'il y fait « bon vivre » !

Fréquentation physique du bureau de l'office de tourisme des Vans :

- JUIN : 3 388 visiteurs / 1460 en 2020 (+132%)
- JUILLET : 8 286 visiteurs / 6 508 visiteurs en 2020 (+27%)
- AU 17 AOÛT : 5 797 visiteurs / 4 941 en 2020 (+17%)

Sources : Office du Tourisme Cévennes d'Ardèche

Dans les coulisses des marchés

Dans le jargon du marché, on appelle cela « **la débride** ».

Du 17 Avril au 4 Septembre, le marché s'agrandit, sur l'ensemble des places Henri Thibon et Anciens Combattants.

Lors de ces **marchés hebdomadaires estivaux**, ce sont près de 330 commerçants non sédentaires (environ 160 exposants alimentaires et 170 non alimentaires) qui déballet et font l'attractivité du marché. Le reste de l'année ce sont environ 150 commerçants qui bénéficient d'un emplacement fixe.

Le **marché des Vans** est très attractif et fait figure de « vitrine » pour notre village et plus généralement pour le **bassin des Cévennes d'Ardèche** :

- Pour les forains qui n'ont pas de place attirée et se pressent au « rappel », à 8 heures, sans avoir la certitude que les placiers puissent leur trouver un emplacement ! En moyenne une dizaine de personnes sur la partie alimentaire et de 20 à 30 personnes sur la partie non alimentaire.
- Pour les visiteurs, estivants ou locaux, venus parfois de loin et des départements voisins...

L'équipe municipale a d'ailleurs souhaité **promouvoir le marché**, et ses exposants, avec des animations tout au long de l'année en partenariat avec l'association *M ton Marché*, et avec l'office du tourisme Cévennes d'Ardèche pour le lancement de la marque « **Ici.C.Local** » le 4 septembre dernier, en présence de la journaliste gastronomique *Odile Mattei*.

Le **règlement du marché** a été mis à jour juste avant l'été, avec pour objectif majeur de faire vivre ce marché à l'année. Les barrières ont laissé place à une signalisation fixe, plus adaptée, et respectueuse des sites. Des mises en fourrières sont tout de même parfois nécessaires, pour des véhicules stationnés sur des places non autorisées et empêchant ainsi le bon déroulement du marché. Placiers, Policiers Municipaux et ASVP sont chargés de le faire appliquer, chacun en ce qui le concerne.

Nicolas Benoit a remplacé *Florian Laganier*, en tant que placier depuis le 1er janvier 2021, ce dernier ayant pris la responsabilité des pôles « **Animation-Festivités-Education** ». *Hocine Dehedin*, ASVP-placier, a pris ses fonctions depuis le 18 juin 2021, il assure la régie du marché, en collaboration avec *Nicolas Benoit*. Leur mission est large et complexe : placer les forains non titulaires, assurer l'encaissement et les relations entre forains, que ces derniers soient sédentaires ou non sédentaires, en respectant des règles d'assiduité et d'ancienneté. *Karine Parre*, ASVP et *Sylvain Labare* Policier Municipal, ont dû faire preuve d'adaptabilité tout au long de la saison, avec un service en sous-effectif. Ils veillent à la sécurisation du site, au balisage, au respect du stationnement interdit, sur les sites du marché. Au cours d'une mission, notre Policier Municipal a d'ailleurs été victime d'une agression, entraînant une ITT, au moment où nous écrivons ces lignes. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Nous remercions agents et commerçants, qui, par leur travail font du marché, ce qu'il est devenu : l'un des plus beaux marchés d'Auvergne Rhône-Alpes, **Lauréat au Trophée des Marchés 2020!**

Vous souhaitez déballet lors du marché hebdomadaire? Contactez l'annexe de la Mairie (Maison des associations), Place Fernand Aubert 07140 Les Vans au 04 75 37 32 90.

L'équipe du marché





À VOUS LA PAROLE !

Le mot de l'opposition

L'aménagement du site de l'ancien hôpital devrait constituer un des projets majeurs de l'actuelle mandature, projet devant être mené conjointement avec la Communauté de Communes. Malheureusement, à ce jour, aucun débat sérieux n'a pu avoir lieu sur la définition des ambitions de la commune pour cet aménagement, ni en commission des travaux, ni en conseil municipal et nous le regrettons sincèrement. Mieux encore, une réflexion élargie à la population aurait été la bienvenue.

Nous déplorons que seule la nécessité d'accélérer le processus ait été maintes fois réaffirmée, sans que nous puissions connaître précisément les raisons de cet empressement.

Si nous pouvons comprendre l'intérêt de la création d'un pôle de santé porté par certains professionnels du territoire (combien réellement intéressés à jour ?), nous pensons que cela ne saurait en aucun cas constituer le seul enjeu de ce futur aménagement.

*Paulette Carémiaux, Arnaud Froment,
Jean-Paul Manificier*



INFOS UTILES

COUPON-RÉPONSE DÉCHETS MÉNAGERS

Vous avez dû recevoir, au mois de juillet, des documents concernant nos **déchets ménagers**. Du fait du peu de retours en mairie, nous repoussons la date de réception de ce **coupon-réponse** en mairie au 30 septembre 2021.



COMPOSTEURS DE QUARTIER

Afin de définir au mieux l'implantation des futurs composteurs de quartier, merci de compléter et cocher la/les case(s) correspondante(s) et de retourner ce coupon - réponse à l'accueil de la Mairie ou par mail à **contact@les-vans.fr**, avant le 30 septembre 2021.

Nom et Prénom :

Adresse :

- Je suis intéressé-e par la mise en place d'un composteur collectif dans mon quartier
- Je suis volontaire pour participer au suivi avec la commune et le SICTOBA

MERCI DE COCHER LA OU LES CASES CORRESPONDANTES.

MAIRIE LES VANS

LUNDI	8h30-12h30	13h30-17h30
MARDI	8h00-12h00	13h30-17h00
MERCREDI	8h30-12h30	13h30-17h30
JEUDI	8h00-12h00	13h30-17h30
VENDREDI	8h30-12h30	13h30-17h00

04 75 87 84 00 – contact@les-vans.fr

www.les-vans.fr

& : Mairie des Vans

numéro d'astreinte: 07 78 41 91 12

5 rue du Temple
07140 Les Vans

MAIRIE BRAHIC

Vendredi 9h à 12h – Permanence supplémentaire (sans secrétariat) le mardi de 15h à 17h
04 75 37 23 19

MAIRIE CHASSAGNES

Lundi de 13h30 à 17h30
04 75 94 98 04

MAIRIE NAVES

Mardi de 13h30 à 17h
04 75 94 98 05

UN PEU DE LÉGÈRETÉ

« Lorsqu'on ne peut revenir en arrière, on ne doit se préoccuper que de la meilleure manière d'aller de l'avant. »

Paulo Coelho

Directeur de la publication : Jean-Marc Michel; délégué à la lettre municipale : Nicolas Broche. Crédits photos et illustrations : Mairie des Vans, Opale, Je ne suis pas pressé mais c'est urgent production, Francès Harper. Maquette et impression : Atelier Pluriel, 07140 Les Vans - Imprimé sur papier 100% recyclé respectant les normes de développement durable PEFC. Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages ou images publiées dans la présente publication, faite sans l'autorisation écrite de l'éditeur est illicite et constitue une contrefaçon ». (Loi du 11 mars 1957, art. 40 et art. 41 et Code Pénal art. 425) - CODE ISSN 1629-0933



La MSAP déménage !

Dès le **mardi 14 septembre 2021**

La Maison de Services Au Public vous recevra dans ses nouveaux locaux.



Nouvelle adresse :

**6 Av. Ferdinand Nadal
07140 Les Vans
(En face du Crédit Agricole)**

La MSAP, c'est la possibilité d'obtenir des informations et d'être accompagné pour effectuer toutes vos démarches administratives.

L'accueil sera ouvert tous les matins de 9h à 12h00

Le lundi, mardi et jeudi après-midi de 14h à 17h.

En itinérance le mercredi dans les mairies.

Tel : 06.21.07.01.90

Mail : msap@cdc-vansencevennes.fr